



Partenariat dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté

NOM de l'association (ou organisme ou administration) :

Association SAHEL VERT

Adresse : Pôle Éducation/Initiatives/Recherche

Centre de « La dynamitière »

Bois du Nonnenbruch – WITTENHEIM

Adresse postale : BP 3 – 68 310 WITTELSHEIM

N° de téléphone : 03 89 57 77 51

Personne(s) référente(s) : Jacky Ceroi, délégué général / Nicole D'Angelo, responsable Pôle Education / Mélanie Landwerlin, responsable administrative & Rh

(éventuellement par secteur géographique)

Pays de la Région Mulhousienne

Domaine d'intervention :

4 domaines d'intervention sont développés au sein des Pôles Éducation, Initiatives et Recherche : la Prévention – l'insertion – la solidarité et les Arts et la culture.

Zone géographique d'intervention :

Pays de la Région Mulhousienne

Pour redonner du sens à l'acquisition de savoirs en milieu scolaire :

2 types d'actions sont menées avec les établissements scolaires :

Action collective :

Aide à la conduite d'action de solidarité par la mise en oeuvre de la méthode du projet/action

Mobilisation de classe sur des journées définies, pour la sensibilisation à l'éco- citoyenneté à travers des réalisations concrètes en mécanique, menuiserie, maçonnerie, espaces verts, maraîchage, bois de chauffage, conditionnement de colis alimentaires. Toutes ses actions au bénéfice du bien commun.

Mise en place de module de formation intitulé « Module Citoyen et professionnel » visant à permettre aux élèves en classe de 3^{ème} s'orientant vers une scolarité professionnelle et étant en situation de décrochage scolaire de redonner du sens à leur scolarité en partant de leur potentiel plutôt que de leur manque et de les accompagner dans l'élaboration d'un projet professionnel

Correspondance écrite entre établissements scolaires du Mali et de la France, « sensibilisation aux modes de vie d'ici et d'ailleurs »

Action individuelle :

Prise en charge ponctuelle d'enfant présentant des comportements problématiques, susceptibles de les conduire à une sanction disciplinaire, sous forme de :

- convention « stage horizon » (en partenariat avec l'association THEMIS)

- convention de stage liant l'établissement et l'association

- convention individuelle dans le cadre de mesure d'accompagnement en cas d'interruption de la scolarité liée à une procédure disciplinaire

Public scolaire concerné (âge, niveau) : Primaires - collèges - lycées

NOM et qualification des intervenants :

- D'Angelo Nicole, responsable Pôle Éducation – Maître en Développement sociale et urbain

- Landwerlin Mélanie, responsable administrative & Rh – Maître en science de l'éducation

- Élodie Perez, coordinatrice Pôle Education/Initiatives/Recherche - Éducatrice Spécialisée

- Aurélie Marais, responsable Pôle Initiatives – Éducatrice Technique Spécialisé

- Rémo Ceroi, responsable technique – Éducateur Technique Spécialisé

| | |
|---|-----|
| Agrément pour intervenir en milieu scolaire : | OUI |
| Si oui, date de l'agrément : 10/10/2011 | |

Part financière demandée à l'établissement scolaire :

La contribution financière est définie en fonction des interventions effectuées.

Concernant les actions collectives, nous mettons en œuvre le concept de mutualisation. En effet, le montant de la contribution est variable en fonction de l'investissement du groupe-classe au sein des ateliers de solidarité dans lesquels une auto-production est réalisée avec et pour les familles en difficultés économique et sociale qui sont accueillies au sein du Pôle Initiatives.

S'il s'agit d'accompagnement individualisé spécifique, le prix de journée s'élève à 130 €.